



Complexe sportif

# Questions-réponses

(Mise à jour : 16 juillet 2020)

## Que comprendra le complexe sportif ?

Le complexe sportif propose une piscine semi-olympique (25 m), un bassin aquatique comportant jeux d'eau, espace aquaforme et rivière thérapeutique (Kino) ainsi qu'une patinoire intérieure aux dimensions de la LNH.

## Pourquoi la MRC souhaite-t-elle avoir un complexe sportif ?

Cela fait plusieurs années que les citoyens des différentes municipalités de la MRC souhaitent avoir accès à des installations sportives de qualité à proximité de leur domicile. Nous avons souhaité confirmer l'intérêt de la population avec un sondage qui a démontré que 88 % des citoyens se disent susceptibles d'utiliser le complexe sportif dès son ouverture, prévue en 2022. Plus de 2500 personnes ont répondu au sondage en ligne, pour elles et/ou les membres de leur famille, ce qui concerne au total, plus de 4500 personnes.

Par sa localisation, son offre de services et d'activités, le complexe sportif jouera un rôle pédagogique complémentaire aux activités de plein air déjà offertes sur le territoire. Avec le complexe sportif, nous ajoutons une offre inclusive pour l'ensemble de la communauté, de nos tout-petits à nos aînés et nous croyons que cela renforcera le sentiment d'appartenance de nos citoyens à leur communauté.

## Pourquoi avoir choisi Sainte-Adèle pour accueillir le complexe sportif ?

Nous souhaitons d'abord que le complexe sportif soit accessible facilement et rapidement pour la plus grande partie de la population de la MRC de Pays-d'en-Haut. L'emplacement choisi, en bordure de l'autoroute 15 Nord et adjacent à l'école secondaire Augustin-Norbert Morin, fait en sorte que 75 % de la population de la MRC réside à moins de 20 minutes du futur complexe sportif. D'autres emplacements ont été considérés, mais n'ont pas été retenus.

## Comment expliquer la différence entre les prix estimés du projet préliminaire et les résultats de l'appel d'offres ?

C'est une question de marché. Depuis cinq ans, les entrepreneurs habilités à réaliser ce genre de projets d'infrastructure sont en demande dans la grande région de Montréal. On n'a qu'à penser à la construction de l'échangeur Turcot, du réseau express métropolitain (REM), à la construction des mégas-hôpitaux, etc. Ceci mène à une rareté de la main-d'œuvre nécessaire. Conséquemment, les prix obtenus en soumissions sont plus élevés que les estimés réalisés par les professionnels.

Étant sensible à ce phénomène, la MRC a opté pour un mode de contrat en conception-construction (design-build) qui permet d'obtenir des prix plus compétitifs. La préparation des plans et devis et la construction relèvent de l'entrepreneur sur la base de documents exprimant les besoins de la MRC et les performances recherchées. Dans ce type de contrat, c'est l'entrepreneur-concepteur qui assume tous les risques liés à la construction du projet et non les contribuables.

## Combien coûtera le projet de complexe sportif ?

Suite à un appel d'offres lancé à l'automne 2019, la MRC avait reçu plusieurs soumissions le 21 janvier 2020. Un comité de sélection a été formé pour en faire l'analyse et a remis un rapport le 12 mai 2020.

Le Conseil de la MRC a adjugé lors d'une séance extraordinaire ce 19 mai, le contrat de construction du complexe sportif à l'entreprise Pomerleau, qui a obtenu la meilleure note pour l'option B soit un complexe sportif comprenant un bassin aquatique et une glace, pour la somme de 43 050 794,05 dollars, taxes incluses.

Les soumissions reçues à la suite de l'appel d'offres variaient entre 43 M\$ et 55,5 M\$.

Rappelons que les deux paliers du gouvernement (provincial et fédéral) ont confirmé une somme de 21,6 M\$.

## Quel sera l'impact sur mon compte de taxes ?

Avant que le contrat ne soit octroyé, la MRC avait projeté des calculs sur la base d'un coût total de 45 M\$. Pour voir ces scénarios budgétaires, reportez-vous à cette [section du site](#).

## Combien coûtent les frais de fonctionnement et d'entretien ?

Les frais de fonctionnement et d'entretien sont évalués à 1,1 M\$ annuellement.

Les gouvernements se sont-ils engagés à augmenter leur contribution financière vu l'augmentation du coût total du projet ?

Les gouvernements provincial et fédéral ont confirmé leur contribution au projet pour une somme de 21,6 M\$.

Existe-t-il d'autres sources de financement pour le projet de complexe sportif de la MRC ?

Oui. La MRC est actuellement en pourparlers avec des entreprises intéressées à commanditer le complexe. Les entreprises privées rencontrées jusqu'ici sont emballées par le projet et nous sommes optimistes face à la réaction du milieu des affaires.